

Publications économiques et financières



Panorama de La Réunion

N° 726 / octobre 2022

Caractéristiques structurelles

Chef-lieu	Saint-Denis
Superficie	2 512 km ²
Situation géographique	Océan Indien, Archipel des Mascareignes, Paris à 9 300 km, Port-Louis à 210 km
Langues parlées	Français et créole réunionnais
Monnaie	Euro (€)
Statut	Département et Région d'Outre-mer (DROM) et région ultrapériphérique (RUP)
Rang mondial IDH (2010)	54
Représentation nationale	7 députés, 4 sénateurs et 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet

Géographie : une île montagneuse, au cœur de l'océan Indien

L'île de La Réunion fait partie, avec les îles Maurice et Rodrigues, de l'archipel des Mascareignes dans l'océan Indien. Elle est d'une superficie de 2 512 km² (trois fois inférieure à la Corse) et éloignée de 9 300 kilomètres de Paris. Son relief est tourmenté et montagneux en son centre, où culmine à 3 069 mètres le Piton des Neiges. La moitié de la population de l'île se concentre sur les zones littorales, le reste des habitants se répartissant entre la mi-pente (entre 150 et 400 mètres) et les « Hauts ». Avec 346 habitants au km² en 2021, La Réunion est la 3^{ème} région la plus densément peuplée de France, devant la Martinique, mais derrière l'Île-de-France (1 034 habitants au km²) et Mayotte (798 habitants au km²).

Repères historiques : d'escale dans l'océan Indien à région monodépartementale

Escale sur les routes commerciales de l'océan Indien, La Réunion reçoit durant plusieurs siècles la visite de navigateurs malais, arabes et européens. Les Français y débarquent pour la première fois en 1638, avant d'en faire une colonie administrée au nom du Roi par la Compagnie des Indes orientales. Son économie connaît un premier essor au début du XVIII^{ème} siècle avec l'exportation des épices et surtout du café, dont l'exploitation repose sur le travail d'esclaves toujours plus nombreux en provenance de Madagascar, d'Inde et d'Afrique orientale. En 1764, suite à la faillite commerciale de la Compagnie, le roi de France rachète l'île.

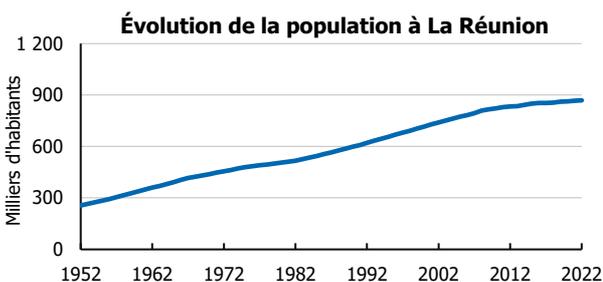
L'esclavage, qui se généralise dans le sillage du développement de la culture de la canne et de la production de sucre au XIX^{ème} siècle, ne résiste pas au régime issu de la révolution de Février : son abolition est proclamée le 20 décembre 1848 sur l'île, alors peuplée de 103 000 habitants, dont 60 000 esclaves. Le système économique et social se réorganise autour de « l'engagisme », qui consiste à faire venir dans la colonie des travailleurs avec un contrat de travail temporaire en provenance majoritairement d'Inde, d'Afrique et de Chine. Dans les faits, les conditions des engagés restent relativement proche de l'esclavage.

La 1^{ère} Guerre mondiale mobilise 14 000 Réunionnais (8 % de la population). Elle renforce le mouvement assimilationniste qui aboutit à la départementalisation de l'île en 1946. Les progrès économiques et sociaux sont lents après-guerre. Ils connaissent une accélération dans les années 1960 et 1970 qui s'accompagne de transformations profondes des infrastructures : l'hôpital Félix Guyon est inauguré en 1957, la route en corniche en 1963, l'usine hydroélectrique de Takamaka en 1968, l'université en 1970. Si dans les années 1990 et 2000, La Réunion accède à l'égalité sociale avec l'harmonisation des prestations avec l'Hexagone, la persistance des difficultés (emploi, insertion des jeunes, « vie chère ») provoque sporadiquement des manifestations de grande ampleur (2009, 2018).

Organisation institutionnelle : une région monodépartementale ultrapériphérique

La Réunion est un département français (loi du 19 mars 1946). La loi du 31 décembre 1982 lui confère le statut de Région. À la différence des régions métropolitaines, son assise territoriale est monodépartementale et ses compétences sont étendues, notamment en matière de finances publiques locales (octroi de mer). La réforme constitutionnelle du 28 mars 2003 confirme ces dispositions en créant la dénomination « Départements et Régions d'Outre-mer », mais contrairement aux autres DROM, elle prive La Réunion (« amendement Virapoullé ») de la possibilité de produire des lois ou des règlements d'application locale. En 1997, La Réunion devient une région ultrapériphérique (RUP). Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire, adaptable au titre des caractéristiques et des contraintes particulières des RUP.

Bilan démographique et social



Source : Insee (Recensements ; estimations de pop. au 1^{er} janvier)

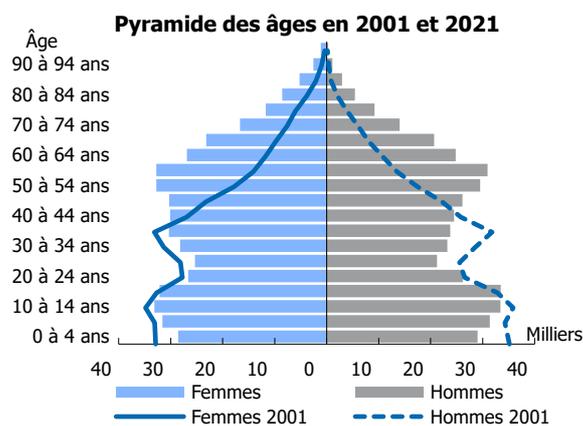
La population réunionnaise est métisse, multiculturelle et pluriculturelle. Elle est l'héritage de mouvements migratoires en provenance d'Europe, d'Afrique, d'Inde, de Chine et des îles de l'océan Indien. Au 1^{er} janvier 2022, elle est estimée à 868 846 habitants, soit le double de son niveau de 1970. La croissance démographique reste dynamique sur la période récente (+0,5 % en moyenne par an entre 2011 et 2020), mais ralentit par rapport aux décennies précédentes (+1,3 % par an de 2001 à 2010 et +1,8 % par an de 1991 à 2000). Cette évolution s'explique par la baisse progressive du taux de natalité et par un solde migratoire devenu négatif à partir de 2009.

En 2021, La Réunion reste un département jeune avec un âge moyen de 37 ans contre 42 ans au niveau national. Pour autant, sa population vieillit rapidement. Les personnes âgées de plus de 75 ans représentent 5,5 % de la population réunionnaise en 2021, contre 3,5 % en 2011. L'espérance de vie à la naissance est de 77 ans en moyenne pour les hommes et de 83 ans pour les femmes. Cet écart entre les deux sexes se réduit de manière continue, mais reste l'un des plus importants parmi les régions françaises. Le taux de natalité est également supérieur à celui de la France entière (15,7 ‰, contre 10,9 ‰ en 2021), mais converge progressivement.

Si le taux de pauvreté¹ à La Réunion a diminué de 10 points depuis 2007, il demeure bien supérieur à celui de l'Hexagone (37 %, contre 15 % en 2019) et témoigne de fortes inégalités de revenus : en 2019, près de la moitié des foyers fiscaux de l'île déclare un revenu annuel inférieur à 10 000 euros, contre moins d'un quart en France entière. Par ailleurs, le retard de niveau de qualification est plus marqué à La Réunion. En 2019, près de 30 % des jeunes réunionnais ayant participé à la Journée défense et citoyenneté rencontrent des difficultés de lecture, contre 11 % en France métropolitaine.

Indicateurs démographiques	La Réunion	France
Population au 1 ^{er} janvier 2022 (milliers, millions pour la France)	868,8	67,8 ¹
Part des moins de 20 ans (%)	29,1	23,7 ¹
Part des 20-64 ans (%)	56,8	55,3 ¹
Part des 65 ans et plus (%)	14,1	21,0 ¹
Densité de population (hab/km ²)	345,9	120,6 ²
Évol. annuelle moy. de la pop. (% , 2011-2020)	0,3	0,4
Taux de natalité (‰)	15,7	10,9 ¹
Taux de mortalité (‰)	6,8	9,7 ¹
Taux de mortalité infantile (‰)	6,6	3,7 ¹
Indice conjoncturel de fécondité	2,5	1,8 ¹
Espérance de vie des femmes (années)	83,4	85,4 ¹
Espérance de vie des hommes (années)	76,7	79,3 ¹
Personnes rencontrant des difficultés de lecture ³ (% , 2019)	28,6	10,6

(¹) France métropolitaine + DOM ; (²) France métropolitaine ; (³) Données du ministère des Armées (DSNJ), MENJ – MESRI – DEPP). Source : Insee

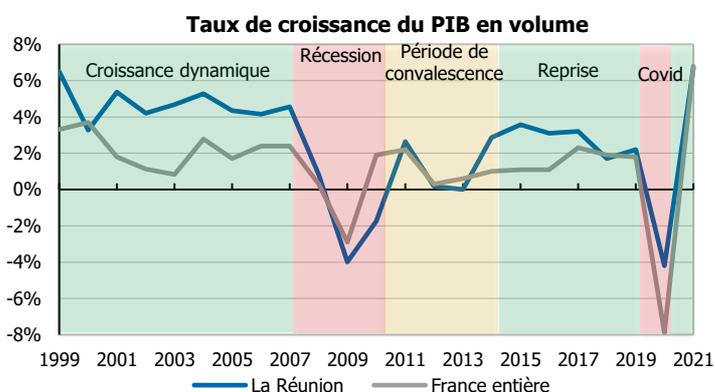


Sources : Insee, État civil

Panorama de l'économie

Dans l'ensemble, l'activité à La Réunion évolue de concert avec celle de l'Hexagone. En 2008, le territoire connaît un retournement économique durable. Il faut attendre 2014 pour qu'une véritable reprise se dessine. Toutefois, le PIB ne retrouve pas le rythme de croissance de la décennie précédente, en raison d'une productivité qui stagne². La consommation finale constitue le principal moteur de l'activité (+2,1 % en moyenne entre 2014 et 2019), suivie de l'investissement (+0,7 %).

En 2020, la crise de la Covid-19 impacte durement l'économie réunionnaise. Son PIB chute de 4,2 %. Cette baisse est toutefois deux fois moins forte que celle de la France (-7,9 %), du fait d'une situation sanitaire plus favorable et du poids élevé du secteur non-marchand dans l'île, mieux protégé contre les fluctuations économiques.



Sources : Insee, comptes définitifs (2001-2015) ; Cerom, comptes rapides (2016-2021)

1 Insee Flash n° 219 « Près d'un enfant mineur sur deux vit dans un ménage pauvre — Niveaux de vie et pauvreté à La Réunion en 2019 », janvier 2022

2 Le rythme de la productivité du travail influe fortement sur le rythme de la croissance de l'économie à moyen terme. À La Réunion, l'écart de productivité par rapport à la France s'était réduit jusqu'en 2008 avec le développement des services marchands. Avec l'arrêt des gains de productivité depuis la crise, cet écart s'est de nouveau creusé. Cerom, « 10 ans après la crise de 2007-2008 — La crise freine le rattrapage économique réunionnais ».

En 2021, l'activité rebondit, malgré la forte détérioration de la situation sanitaire. Le PIB progresse de 6,7 %, soutenu par l'ensemble des composantes de la demande intérieure : la consommation des ménages (+3,4 points de contribution), la consommation des administrations publiques (+3,0 points) et l'investissement (+2,2 points).

Malgré les crises, la richesse moyenne par habitant à La Réunion a convergé vers celle de l'Hexagone dans les vingt dernières années : le PIB par habitant représente ainsi 64 % de celui de la France en 2021, contre 54 % en 2000.

Principaux indicateurs économiques	2019	2020	2021	France 2019	France 2020	France 2021
PIB (milliards d'euros courants)	19,5	19,2	20,4	2 437,6	2 310,5	2 500,9
Taux de croissance du PIB (% en volume)	+2,2 %	-4,2 %	+6,7 %	+1,8 %	-7,9 %	+6,8 %
PIB par habitant (euros courants)	22 791	22 148	23 400	35 973	33 975	36 660,6
Taux de dépendance ¹ aux importations (%)	27,9 %	27,6 %	30,1 %	32,5 %	29,4 %	31,4 %
Taux d'inflation (% moyenne annuelle)	+0,4 %	+0,0 %	+1,4 %	+1,1 %	+0,5 %	+1,6 %
Taux de chômage (% au sens du BIT)	21,0 %	17,0 %	18,0 %	8,1 %	8,0 %	8,0 %

⁽¹⁾ Importations de biens et services/PIB

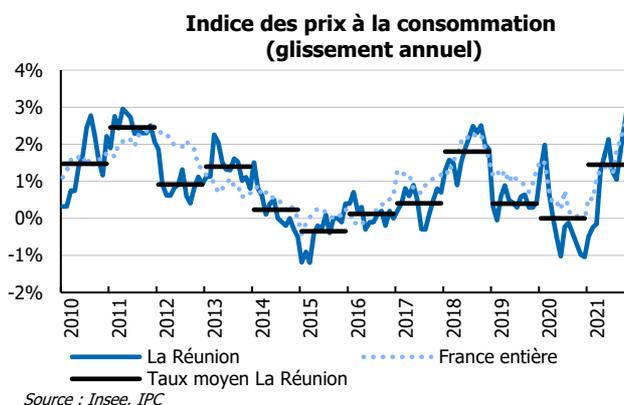
Sources : Insee, Ceram, Douanes

Une décennie de faible inflation

Entre 2011 et 2021, la hausse des prix reste modérée à La Réunion : +0,8 % en moyenne par an (+1,1 % au niveau national). Les prix de l'alimentation sont le principal contributeur de la variation générale des prix (+1,5 % en moyenne entre 2011 et 2021), suivi des prix des services (+0,8 %) et de l'énergie (+2,0 %).

En 2021, l'indice des prix à la consommation à La Réunion se redresse rapidement (+1,4 % en moyenne) après une année 2020 de stabilité globale des prix. Le redémarrage économique mondial post-covid a entraîné des tensions d'approvisionnement et de fortes hausses des prix des matières premières. La désorganisation mondiale du transport maritime entraîne par ailleurs une forte hausse du coût du fret. Ces tensions inflationnistes persistent et s'intensifient en 2022 consécutivement au déclenchement de la guerre russe en Ukraine.

Si l'inflation est plus faible qu'au niveau national sur ces dernières années, les prix à La Réunion restent plus élevés de 7,1 % selon la dernière enquête de l'Insee (écart moyen, comparaison spatiale des prix en 2015¹). Cet écart est par ailleurs plus accentué pour les produits alimentaires (+28,1 % en moyenne), les boissons alcoolisées et le tabac (+26,4 %), les biens et services de communication (+16,7 %), mais aussi, l'accès aux soins de santé (+12,8 %).

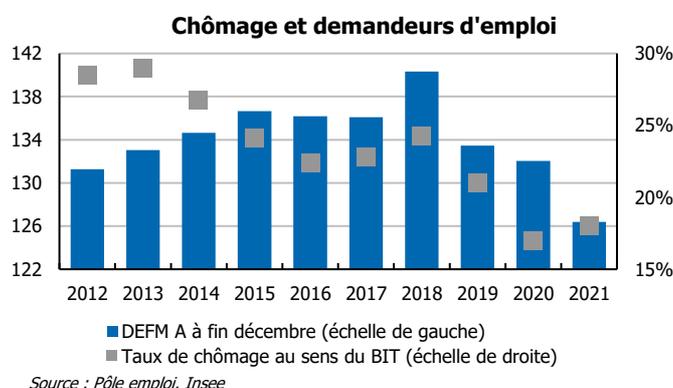


Un marché du travail redynamisé par les créations d'emplois

Fin 2021, La Réunion compte 280 000 salariés, secteurs privé et public confondus (estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee). Neuf emplois sur dix sont des emplois salariés. Le secteur des services (commerce inclus) regroupe 87 % de ces emplois, dont 43 % dans les seuls services non marchands. L'emploi non-salarié concentre quant à lui 7 % des emplois totaux et regroupe les travailleurs indépendants (artisans, professions libérales, etc.), les dirigeants non-salariés ainsi que les aides familiaux non-salariés. Depuis les années 2000, le non-salariat se développe à un rythme trois fois plus élevé à La Réunion qu'au niveau national².

En 2021, l'île est la région française la plus dynamique en termes de créations d'emploi. Le taux de chômage au sens du BIT³ s'établit toutefois à 18 % à La Réunion, contre 8 % en France. Le taux d'emploi demeure significativement inférieur à celui de l'Hexagone (48 % en moyenne depuis 2014, contre 66 % en France métropolitaine).

La diminution de la population active réunionnaise (personnes en âge de travailler, en emploi ou au chômage) observée depuis 2016 s'inverse en 2021 (+4 000 actifs sur un an, après -10 000 en 2020 et -12 000 en 2019). Cette hausse du nombre d'actifs traduit à la fois une progression du nombre de personnes en situation d'emploi et du nombre de chômeurs au sens du BIT. Le taux d'activité demeure toutefois encore très en deçà du taux



¹ Insee Analyses Réunion « [Les prix sont plus élevés de 7,1 % à La Réunion — Comparaison des prix avec la France métropolitaine en 2015](#) », avril 2016

² Insee Analyses La Réunion n° 68 « [Le non-salariat se développe fortement à La Réunion](#) », mai 2022

³ Un chômeur au sens du BIT est une personne sans emploi en recherche active d'un emploi. Elle n'est donc pas forcément inscrit à Pôle emploi et inversement.

d'activité en Métropole, à 59 % de la population des 15-64 ans en 2021, contre 73 % en France métropolitaine. Depuis la crise économique de 2009-2010, le marché du travail réunionnais a rebondi. Sur la période 2014-2019, les créations d'emplois progressent de 1,5 % en moyenne par an (soit plus de 4 000 emplois supplémentaires par an), contre +0,9 % par an en France. Ce rythme reste toutefois inférieur à celui observé entre 2000 et 2007 (+3,0 % en moyenne par an). Cette amélioration du marché du travail est portée par le redressement de l'activité économique et par une politique volontariste d'emplois aidés.

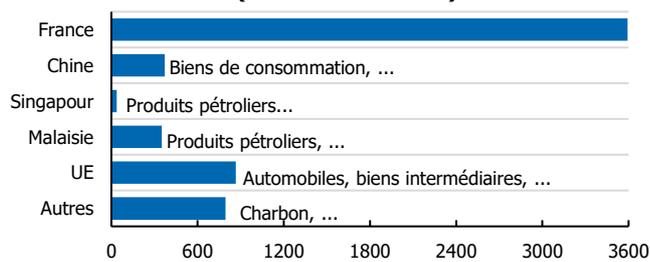
Emploi (milliers)	2011	2019	2020 ^(p)	2021 ^(p)	TCAM 11-21 ⁽¹⁾
Emploi total	259,9	299,8	304,1	318,0	+2,0 %
Emploi non salarié	28,3	36,4	37,6	38,3	+3,1 %
Emploi salarié	231,6	263,4	266,5	279,7	+1,9 %
Agriculture	2,7	3,1	3,0	3,3	+2,0 %
Industrie	16,3	18,0	18,3	18,8	+1,4 %
Construction	14,1	14,6	15,2	16,0	+1,3 %
Services marchands	103,5	117,6	118,2	124,8	+1,9 %
Services non marchands	95,0	113,2	113,4	119,5	+2,3 %

^(p) provisoire ; ⁽¹⁾TCAM : Taux de croissance annuel moyen Source : Insee, au 31 décembre

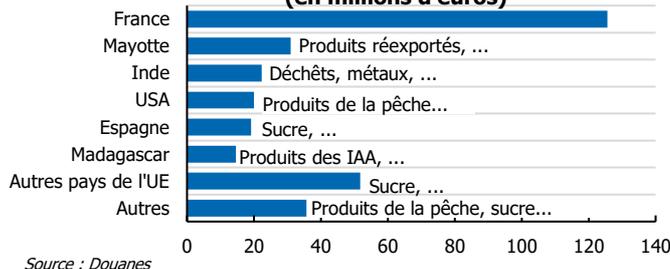
Une balance commerciale structurellement déficitaire

À l'instar des autres DROM et de la majorité des économies insulaires, La Réunion a largement recours aux importations pour ses approvisionnements en biens et matières premières, générant ainsi une balance commerciale structurellement déficitaire : les exportations couvrent seulement 6 % des importations de biens. L'île exporte essentiellement du sucre et des produits de la pêche, le reste des exportations concerne principalement des produits réexportés. La France métropolitaine reste de très loin le principal fournisseur et client de La Réunion. En 2021, les échanges commerciaux avec l'extérieur repartent à la hausse après une année 2020 marquée par les conséquences de la crise sanitaire. Les importations totales bondissent de 16 % en valeur sur un an (+13 % pour les importations hors énergie). Les exportations enregistrent une plus forte hausse, de 28,6 % sur l'année.

Principaux fournisseurs en 2021
(en millions d'euros)



Principaux clients en 2021
(en millions d'euros)



Importations en valeur (millions d'euros)	2021	Exportations en valeur (millions d'euros)	2021
Biens d'investissement	1 858,6	Biens d'investissement	81,7
<i>dont matériel de transport</i>	897,4	Biens de consommation durables	4,7
Biens de consommation durables	392,5	Biens de consommation non durables	203,5
Biens de consommation non durables	1 879,4	<i>dont sucre et rhum</i>	86,8
<i>dont produits des industries alimentaires</i>	762,3	<i>dont produits de la pêche</i>	84,8
Biens intermédiaires	1 229,1	Biens intermédiaires	30,4
Énergie	589,4	Énergie	1,3
Autres	185,7	Autres	46,3
Total	6 134,6	Total	367,8

Source : Douanes

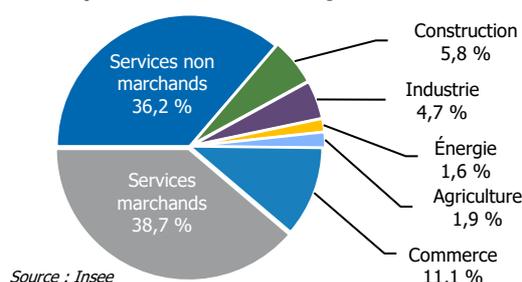
Source : Douanes, incluses les exportations de légines placées sous le dispositif d'entrepôt douanier

Les principaux secteurs d'activité

La structure de l'économie réunionnaise est caractérisée par la prépondérance des services (marchands, non marchands et commerce), qui représentent 86 % de la valeur ajoutée en 2017. Elle se distingue notamment de celle de l'Hexagone par l'importance des services non marchands (administration publique et éducation, santé et action sociale) comptant pour 36,2 % de la richesse de l'île, contre 22,4 % au niveau national.

En miroir, le poids de l'industrie réunionnaise (y compris le secteur de l'énergie) est deux fois moins élevé qu'en France entière (6,3 % en 2017, contre 14,2 %). La filière canne-sucre-rhum concentre près d'un tiers de la richesse créée par l'industrie. La production sucrière

Répartition de la valeur ajoutée en 2017



est assurée par deux sucreries (Bois Rouge et le Gol), qui ont produit en moyenne 184,6 milliers de tonnes de sucre par an ces dix dernières années. En 2017, avec la fin des quotas sucriers européens, l'État verse chaque année une aide de 38 millions d'euros à la filière canne. En 2021, la production sucrière demeure pour la quatrième année consécutive inférieure à la moyenne décennale, à 159 600 tonnes. En effet, le faible taux de richesse en saccharine (13,11 %, après 13,75 % en 2020) n'a pas pu compenser la mauvaise campagne cannière (1,6 million de tonnes de cannes broyées). La production de rhum est en grande majorité du rhum traditionnel, obtenu à partir de la transformation de la mélasse de canne à sucre, et du rhum léger. En 2019 (dernière année disponible), elle atteint l'équivalent de 132 037 hectolitres d'alcool pur.

Principaux indicateurs sectoriels	2021	Moyenne décennale 11-21	TCAM ⁽¹⁾ 11-21
Production agricole (en millions d'euros)	458,7	369,3	+2,7 %
Production de cannes à sucre (en milliers de tonnes)	1 553,6	1 897,2	-1,9 %
Production de sucre (en milliers de tonnes)	159,6	184,6	-2,5 %
Production animale (en tonnes équivalent carcasse)	31 934	26 853	+3,1 %
Export. de produits de la pêche (en tonnes)	4 797	4 512,3	+0,5 %
Effectifs BTP (à fin décembre)	19 068	16 791	+1,1 %
Logements autorisés en date réelle (à fin décembre)	8 370	8 042	-0,1 %
Importations de ciment (en milliers de tonnes)	356,9	326,7	+0,4 %
Moyens affectés au logement social (en millions d'euros)	67,5	78,4	-4,0 %
Nombre de touristes (en milliers)	250,8	425,1	-6,1 %
Nombre de nuitées (en milliers)	1 280,2	1 067,0	+4,0 %
Nombre de passagers aux aéroports (en milliers)	1 161,1	2 033,0	-6,2 %
Nombre de médecins ⁽²⁾	2 428	2 275	+1,6 %
Nombre d'élèves (public et privé, en milliers)	216,5	220,2	-0,3 %

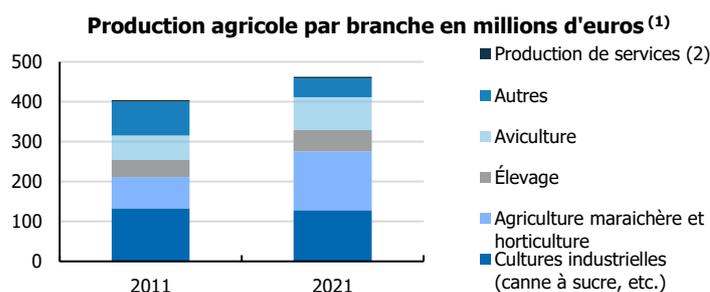
⁽¹⁾ TCAM : Taux de croissance annuel moyen ;

⁽²⁾ Dernière année disponible 2019, TCAM calculé sur la période 2009-2019

Sources : Ariv, CPPR, CTICS, DAAF, Deal, Douanes, Dress, Insee, IRT, SICA REVIA, Société Aéroport de La Réunion, Syndicat mixte de Pierrefonds, Tereos

Une surface agricole restreinte, mais une production dynamique

Les surfaces agricoles à La Réunion représentent moins d'un cinquième de la superficie de l'île contre la moitié en France hors DOM et un tiers en Martinique et en Guadeloupe. La surface agricole utilisée par les exploitations agricoles (SAU) est de 38 774 hectares en 2020¹. Depuis 2010, la SAU a perdu 4 000 ha (-10 %), en lien principalement avec la baisse des surfaces en canne à sucre, qui demeurent encore largement majoritaires (55 % de la SAU). En 2020, La Réunion dénombre 6 282 exploitations agricoles (18 % de moins qu'en 2010) de 6,2 ha en moyenne (0,6 ha de plus qu'en 2010). L'exploitation familiale demeure toujours le modèle dominant de l'agriculture réunionnaise.

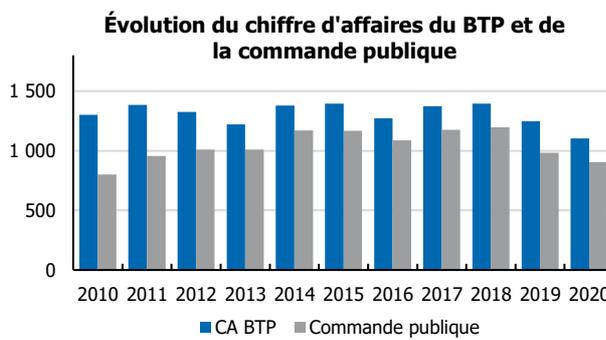


⁽¹⁾ Chiffres semi-définitifs pour 2020 et provisoires pour 2021 ; ⁽²⁾ Services liés à une activité touristique ou artisanale exercée en lien direct avec l'exploitation agricole ; hors subventions (ICHN, MAE, calamités). Source : Comptes de l'agriculture 2021 provisoires, Direction de l'alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Réunion

37 % des exploitations sont spécialisées en canne à sucre, 31 % en fruits et légumes, 17 % en système mixte polyculture-élevage et 12 % en élevage. En 2020, la production agricole couvre 70 % des besoins du marché local en frais et 41 % du marché global (produits frais transformés et congelés). La filière fruits et légumes couvre 68 % du marché frais en légumes (50 % du marché global) et 58 % en fruits (43 % du marché global). Côté élevage, les filières cunicole, porcine et volaille assurent une couverture du frais quasi totale (100 %, 99 % et 95 % respectivement), à la différence de la filière bovine (47 %). Ces filières animales peinent toutefois à couvrir les besoins du marché global (54 %, 46 %, 44 % et 24 % respectivement).

Un secteur BTP tributaire de la commande publique

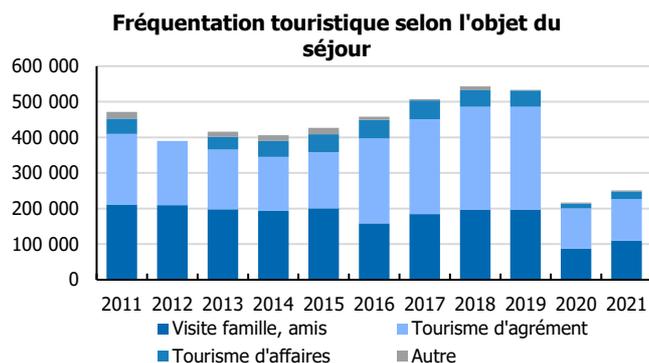
Le BTP reste fortement dépendant des dépenses publiques (82 % du chiffre d'affaires en 2020). Depuis 2008, la baisse de la demande en biens immobiliers pèse sur les ventes, et l'achèvement de chantiers de grande envergure couplé avec l'abandon de plusieurs projets par les collectivités locales ralentit d'autant plus l'activité. Le chiffre d'affaires du secteur passe ainsi de 2 milliards d'euros en 2007 et 2008 à 1,3 milliard d'euros en moyenne par an depuis 2009. La commande publique soutient la filière, avec la construction de logements sociaux et de la Nouvelle route du littoral (NRL) débutée en 2014. Néanmoins, ce chantier rencontre des difficultés qui ralentissent les travaux. Le confinement ayant également entraîné des retards sur des chantiers privés, le chiffre d'affaires du BTP s'inscrit en baisse pour la troisième année consécutive en 2020.



Source : CERBTP, dernière année disponible 2020

¹ Source : Agreste, recensements agricoles 2010-2020

Un territoire attractif pour les touristes



Source : Insee/IRT

hôtelière se redresse ainsi nettement, de même que le chiffre d'affaires dans l'hôtellerie-restauration, sans pour autant retrouver les niveaux d'avant-crise. L'hébergement reste le premier poste de dépenses (43 % en 2019, 61 % en 2020, 51 % en 2021), suivi de la location de voitures et la restauration.

Bien que modeste, le poids de l'industrie touristique dans l'économie réunionnaise est supérieur à celui de secteurs traditionnels, tels que l'agriculture-pêche ou l'industrie agroalimentaire. En 2020, l'hôtellerie-restauration compte près de 4 400 entreprises, soit 7,0 % du parc de l'île. Pour mieux accueillir ses visiteurs, La Réunion a fait un réel effort en augmentant de 26 % sa capacité d'hébergement ces dix dernières années. En 2020, le secteur est durement frappé par la crise de la Covid-19 et les restrictions paralysent l'activité. Le nombre de touristes extérieurs ayant visité l'île chute de 60 % en un an. En 2021, le tourisme réunionnais ressent encore les conséquences de la crise sanitaire, avec le rétablissement des restrictions sanitaires et de voyages. Le secteur peut toutefois compter sur la demande de sa clientèle locale. La fréquentation

Le financement de l'économie

La place bancaire à La Réunion compte, à fin 2021, 21 établissements (une unité de plus par rapport à 2020, avec l'implantation de la Banque Delubac en fin d'année), dont 10 banques, 6 établissements de crédit spécialisés et 5 sociétés de financement. La Réunion dispose ainsi d'un guichet bancaire pour 3 862 habitants, contre un pour 1 881 dans l'Hexagone. Cette situation ne traduit cependant pas nécessairement une moindre accessibilité aux services bancaires, dans la mesure où la population réunionnaise se concentre majoritairement dans les zones côtières.

Indicateurs monétaires et financiers	2011	2021	France
Nombre d'hab. par guichet bancaire	3 475	3 862	1 881 ⁽¹⁾
Nombre d'hab. par DAB/GAB	1 522	1 485	1 299 ⁽¹⁾
Actifs financiers des agents éco. (Md€)	11,1	19,1	3 589,2
Encours sains des agents éco. (Md€)	17,9	27,2	2 857,0
Taux de créances douteuses (en %)	6,1	3,6	2,5

(1) En 2020

Sources : IEDOM, données au 31 décembre ; Banque de France

La crise financière et la récession de 2008-2009 marquent une inflexion dans la distribution de crédit à La Réunion. Avant 2008, la croissance annuelle des encours de crédits est très dynamique (+11,3 % en moyenne par an de 2004 à 2008). Elle concerne à la fois les collectivités locales, les entreprises (+11,4 % en moyenne par an) et les ménages (+5,9 % pour les crédits à la consommation). Avec la crise, l'offre comme la demande de crédits diminuent significativement. L'évolution des encours ralentit à +1,9 % en moyenne par an sur la période 2009-2013. Du côté des ménages, les crédits à la consommation se contractent (-2,0 % en moyenne sur 2009-2013), tandis que ceux des entreprises stagnent (+0,1 % en moyenne par an). Avec la reprise économique amorcée en 2014 et des conditions monétaires très favorables, les besoins de financement privé se redressent. Les encours de crédit augmentent de +5,0 % en moyenne par an sur la période 2014-2019. Les crédits à la consommation progressent de +6,2 % en moyenne par an, et les crédits aux entreprises de +3,5 %.

En 2020, la distribution des prêts garantis par l'État (PGE) pour plus d'un milliard d'euros fait significativement augmenter les concours bancaires consentis aux entreprises (+19 % en un an). Pour les ménages, la période de confinement et les restrictions de déplacement limitent fortement la consommation, dégageant une épargne supplémentaire de plus d'un milliard d'euros.

Cette tendance se poursuit en 2021, l'épargne bancaire des Réunionnais progressant de 6,6 % sur l'année. Les entreprises disposent quant à elle d'un niveau de trésorerie sur leurs comptes courants toujours élevé, une grande partie des PGE ayant été thésaurisée. Le financement bancaire demeure dynamique. Il est principalement porté par les crédits des ménages (+7,0 % pour les crédits à l'habitat et +4,8 % pour ceux à la consommation sur un an). L'endettement bancaire des entreprises se stabilise, après une hausse exceptionnelle en 2020. L'octroi de PGE se poursuit, mais de manière bien plus limitée (77 millions d'euros accordés en 2021). Les conséquences de la crise sanitaire sur les risques bancaires sont jusqu'ici marginales, le taux de créances douteuses se situant à 3,6 % fin 2021 (contre 3,5 % fin 2019).

Indicateurs d'entreprises	2021	Indicateurs Ménages	2021
Actifs financiers (millions d'euros)	5 182,6	Actifs financiers (millions d'euros)	12 300,1
Concours bancaires (millions d'euros) ⁽¹⁾	11 431,7	Concours bancaires (millions d'euros) ⁽¹⁾	11 239,1
dont crédits d'exploitation ⁽¹⁾	1 588,2	dont crédits à la consommation ⁽¹⁾	2 602,1
dont crédits d'investissement ⁽¹⁾	5 163,5	dont crédits à l'habitat ⁽¹⁾	8 625,4
dont crédits à l'habitat ⁽¹⁾	4 398,4	Créances douteuses nettes (millions d'euros)	140,5
Nombre d'effets impayés	1 419	Nombre de dossiers de surendettement	1 203

(1) concours accordés par l'ensemble des établissements de crédit

Source : IEDOM, données au 31 décembre

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : P. LA COGNATA — Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA
Rédaction : M. MOUISEL – Éditeur: IEDOM